ANR INFO 25-09

17 Mars 2025

Note à tous les présidents, administrateurs et suppléants

Objet : Partenariat signé entre l'ANR et VACANCES BLEUES

La société **VACANCES BLEUES** commercialise des séjours de vacances sous la marque **VACANCES BLEUES**, dans des hôtels, clubs et résidences en France. La convention concerne l'ensemble des produits commercialisés sous la marque **VACANCES BLEUES** (hors partenaires).

Pour permettre à nos adhérents de profiter d'avantages tarifaires sur leurs vacances, l'ANR a signé le 4 mars 2025, avec Vacances Bleues une convention de partenariat.

Offre pour nos adhérents individuels :

Aux termes de notre convention, VACANCES BLEUES appliquera une remise de 10 % toute l'année sur les séjours Individuels sur les établissements VACANCES BLEUES en France (hors partenaires), et 5% sur les voyages à l'étranger, les croisières et Voyages Autrement, sur la base du tarif public avec le code avantage partenaire.

Conditions d'application de la remise Individuelle:

*Réduction valable sur un séjour Individuel **VACANCES BLEUES**, sur la location, la demi ou la pension complète, **hors** assurance annulation, frais de dossier, services à la carte et prestations annexes, cumulable avec les promotions du catalogue.

Applicable au conjoint et au(x) éventuel(s) enfant(s) à charge séjournant avec l'ayant droit.

Offre groupes:

VACANCES BLEUES appliquera une remise de **5**% toute l'année sur les séjours Groupes **VACANCES BLEUES** en France sur la base du tarif public Groupes, hors promotions. En complément, les frais de dossier sont offerts et une gratuité pour 20 adultes payants.

Conditions d'application de la remise Groupes :

*Réduction valable sur un séjour Groupe **VACANCES BLEUES** en France (à partir de 15 participants payants ou personnes selon séjour en demi-pension ou pension complète (ou sur la partie pension complète si séjour forfaitisé), **hors** assurance annulation, dispositif ANCV « Séniors en Vacances », services à la carte et prestations annexes.

Modalités de réservation :

Pour réserver leurs séjours, les *adhérents individuels* devront passer par les outils de réservation directe de notre partenaire :

- soit la centrale téléphonique de réservations VACANCES BLEUES : 04 91 00 96 30 local du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 17h00.

Les adhérents intéressés devront annoncer leur <u>code partenaire</u> (Voir ci-après) afin de bénéficier des avantages énoncés ci-dessus. Il pourra leur être demandé d'envoyer un justificatif de leur qualité d'adhérent pour justifier des avantages accordés.

-soit le site internet VACANCES BLEUES dédié aux partenaires, via le lien URL suivant : https://www.vacancesbleues.fr/fr/en-partenariat-avec-anr pour la réservation des séjours en ligne, et pour bénéficier des avantages VACANCES BLEUES. Les tarifs affichés tiennent compte de la remise.

Pour toute demande de renseignements et réservations pour un séjour Groupe, il conviendra de contacter le Service Groupes VACANCES BLEUES :

- Par téléphone : 04 91 00 96 98 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30

Par mail: b2badv@vacancesbleues.fr

- Sur : https://www.vacancesbleues.fr/fr/en-groupe

Code partenaire :

Ce code est **ANRN.** Il ne doit être communiqué qu'à nos seuls adhérents, ainsi que le lien pour le site internet dédié aux partenaires, ci-dessus (réservation individuelle).

Un article annonçant la signature de ce partenariat sera publié dans La Voix de l'ANR. Je vous remercie de bien vouloir porter cette nouvelle offre à la connaissance de vos adhérents. Bien cordialement.

Le Président national

François-Xavier LEHMANN